

Budget 2021-2022 - Investissement de 334 M\$ sur cinq ans pour renforcer les services en hébergement pour les aînés

QUÉBEC, le 16 avril 2021 /CNW Telbec/ - La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, annonce aujourd'hui qu'une somme de 334 millions \$ sur cinq ans, issue du dernier budget 2021-2022, sera investie afin de bonifier l'accessibilité et la qualité des services d'hébergement offerts aux aînés en perte d'autonomie, notamment par un ajout de plus de 500 places supplémentaires dès cette année.

Ce financement, qui représente des sommes additionnelles annuelles de 66,8 millions \$ jusqu'en 2025-2026, servira à renforcer les soins et les services en hébergement pour aînés. Il permettra, entre autres :

- de déployer la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée;
- d'ajouter des chargés de projets pour accompagner les établissements dans le déploiement de l'approche clinique dans les maisons des aînés et les maisons alternatives;
- de poursuivre des travaux d'harmonisation de la qualité des soins et services dans l'ensemble des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD);
- d'ajouter des lits et des places d'hébergement en transition vers les maisons des aînés.

Il est à noter que pour l'année 2021-2022, ce financement contribuera à la création de 515 nouveaux lits d'hébergement. Des mesures permettant d'améliorer la rémunération des infirmières techniciennes et auxiliaires en CHSLD privé non conventionné seront également mises en place.

Citations :

« Les aînés qui vivent une situation de perte d'autonomie sont de plus en plus nombreux, et les besoins de ces personnes ne cessent de croître d'année en année. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à bonifier l'accès à des services d'hébergement de qualité et sécuritaires. Ainsi, nous travaillons activement au déploiement de milieux de soins encore mieux adaptés aux besoins actuels des usagers, notamment avec l'ouverture graduelle des maisons des aînés un peu partout sur le territoire québécois. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Faits saillants :

Soulignons que le gouvernement octroie un montant totalisant 2 milliards de dollars sur cinq ans qui servira à améliorer la qualité et l'accessibilité des services offerts aux aînés et aux personnes proches aidantes.

En plus de cette mesure, il s'agit de renforcer les services pour aînés, de bonifier le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés, d'assurer la pérennité des services offerts en résidence privée pour aînés (RPA) et d'améliorer la qualité de vie des proches aidants.

Rappelons que, depuis octobre 2018, le gouvernement du Québec a investi :

- 630 millions \$ en soutien à domicile, dont une part importante pour augmenter le nombre d'utilisateurs desservis et le nombre d'heures de services;
- plus de 200 millions \$ en lien avec l'hébergement, dont plus de 90 millions \$ pour l'ajout de personnel, 60 millions \$ pour l'harmonisation des CHSLD et 20 millions \$ pour l'offre alimentaire;
- 2,1 milliards \$ pour le développement ou la reconstruction de plus de 3 400 places en maisons des aînés et alternatives dont 2 600 seront livrées d'ici 2022;
- près de 75 millions \$ pour des programmes consacrés aux aînés tels que Municipalités amies des aînés, Québec amie des aînés, Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV), en gériatrie sociale.

Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2021/16/c8002.html>